

### Dans ce numéro :

- > **Edito**
- > **Prochainement...**
- > **Secrétaire général au CIROMK IdF - La Réunion**
- > **Création de la Société Française de Rééducation et d'Education Neuro Motrice**

Chères consoeurs, chers confrères,

Je ne faillirai pas à la tradition, en ce début d'année 2011, et c'est avec plaisir que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, tant sur le plan personnel, professionnel, que sur le plan ordinal...

Cette année sera, pour notre profession, une année d'élections. L'ensemble des structures ordinales, départementales, régionales et nationale, est amené à renouveler la moitié de ses élus. Nous aurons, à notre niveau Inter régional, l'occasion de revenir sur le bilan de notre action, à travers nos publications, mais je tiens d'ores et déjà à remercier chacun des conseillers du CIROMK IdF La Réunion pour son implication dans la construction commune de notre structure.

2011 ouvre une nouvelle décennie, de nouvelles perspectives. Notre institution ordinale entre, elle aussi, dans un nouveau cycle. A tous les niveaux, des résultats positifs significatifs sont à signaler.

Au-delà de la stricte mise en place d'une Institution nouvelle dans le paysage français de la Santé, le Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, œuvrant pour une reconnaissance au niveau Master de notre diplôme d'Etat, confirme la mutation progressive de la kinésithérapie vers un statut de profession médicale à responsabilité définie, dotée ipso facto d'une certaine autonomie : une nouvelle étape logique à passer, une voie ouverte à l'expression des compétences, un avenir prometteur en terme de recherche, une vraie brèche dans le tunnel bouché que représentait notre formation depuis tant d'années !

Le travail des CDOMK d'Ile de France et de La Réunion, lui aussi considérable, a permis en quelques années l'inscription du plus grand nombre des professionnels, et, au-delà de leur identification, assure à la population francilienne et réunionnaise la certitude de pouvoir faire appel à des kinésithérapeutes exerçant dans la légalité. Le travail de coordination entre les structures départementales et le CIROMK IdF-La Réunion, initié dès notre mise en place, permet la concertation, les échanges, participe à la cohérence de l'Ordre.

Au niveau Interrégional, le CIROMK IdF-La Réunion semble maintenant bien identifié par les différents partenaires institutionnels de même niveau représentatif. Nos différentes missions sont engagées, tant sur le plan de la coordination que sur le plan juridique, et le travail important de notre commission EPP complète le dispositif. Le chantier des coopérations sanitaires s'ouvre devant nous, et nous permettra certainement d'apporter notre pierre à l'édifice, d'avancer tout en étant garant de notre identité.

Nous avons encore probablement beaucoup à faire pour que l'ensemble des kinésithérapeutes perçoive l'intérêt d'une organisation ordinale dans leur exercice quotidien. C'est pourtant tous les jours à travers, la déontologie, la présence dans les débats qui engagent la kinésithérapie, les relations menées entre les professions de santé, les contrats passés entre les professionnels, que la réalité de la présence ordinale s'exprime.

L'ordre représente la profession, l'ordre vous représente, et c'est votre voix qui compte lorsque vous élevez les conseillers ordinaux.

Bonne année à tous, bon courage à tous, et bonne réussite dans vos projets !

Confraternellement,  
Dominique PELCA,  
Président

**La Société Française de Rééducation et d'Education Neuro Motrice (SFRENM)** est fière de vous annoncer sa création.

Son objet principal est la mise en place et le support de réseaux de santé pluriprofessionnels régionaux.

Les moyens qu'elle se donne sont la recherche, la formation, la communication et la promotion des pratiques professionnelles en rapport avec les patients atteints de troubles de la fonction motrice conséquents aux affections neurologiques. Elle regroupe les professionnels en lien avec la rééducation et l'éducation neuro motrice.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-dessous pour participer dans toute la France. Une réunion d'information aura lieu le **Judi 24 Février 2011 à partir de 18h00**, au CIROMK IdF – La Réunion, 5 rue Francis de Pressensé à la Plaine Saint Denis (93).

Contact : [sfrenm@gmail.com](mailto:sfrenm@gmail.com)

Prochainement...

Le CIROMK IDF - LA RÉUNION organise le

30 juin 2011,  
une conférence sur le thème  
"Nouvelles pratiques en rééducation : Coopérations interprofessionnelles"

Retrouvez prochainement le détail de cette conférence sur <http://idfunion.ordremk.fr/> et dans nos prochaines parutions.

### Secrétaire général au CIROMK IdF – La Réunion

La fonction de secrétaire général de Conseil Régional a l'avantage de vous mettre en lien avec tous les élus.

Sa mission principale est l'organisation, rendre possible les missions du Conseil, donner les moyens logistiques, humains et techniques pour que les élus assument leurs rôles.

Il gère et travaille avec les salariés du Conseil. Le règlement intérieur le place comme responsable des relevés de décisions des réunions du Conseil.

Son travail ne peut s'imaginer qu'en lien étroit avec le Président pour anticiper et déployer les décisions du bureau ou du Conseil.

Il forme un binôme avec le trésorier général pour opérationnaliser les décisions et créer les outils de fonctionnement.

Il est en charge de la communication en direction du Conseil national, des autres Conseils régionaux et des Conseils départementaux.

Il organise la coordination des actions de son Conseil avec les autres structures de l'Ordre dans toute la France.

Le secrétaire général est un élu du bureau. A ce titre, il partage les informations, prend des dossiers qui lui sont confiés et rend compte. Il est décisionnaire dans la gestion des projets. Il fait le lien entre les décisions du Conseil et leurs applications.

En tant qu'élu de son département, il participe aux décisions de la région. Il représente les élus du Conseil départemental qui l'ont élu. Les aller-retour avec les élus départementaux lui permettent de prendre position en leurs noms.

En résumé, il s'agit d'une fonction riche, au carrefour des informations mais dans l'opérationnel. J'ai l'honneur d'occuper ce poste depuis 2007, date de la création du Conseil Interrégional de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes d'Ile de France et de La Réunion, soit 2 mandatures du bureau. Cette fonction m'a beaucoup appris au moment où l'organisation de la Santé se régionalise. L'application des textes de Loi et leur évolution permet de questionner notre positionnement de professionnel de Santé. Les semaines se suivent à un rythme soutenu et une bonne organisation est nécessaire pour combiner le cabinet et les réunions.

Je souhaite à tous cette expérience qui apporte un regard distancié sur l'organisation de notre profession dans la société du XXIème siècle.

Que cette période électorale donne envie aux professionnels de venir travailler dans les conseils de l'Ordre. Ils trouveront des confrères volontaires et pourront dire leurs réalités et leurs avis.

Eric DELEZIE  
Secrétaire général

